

Essai sur l'allaitement étranger, considéré comme moyen prophylactique et thérapeutique des maladies héréditaires; suivi de quelques considérations sur l'enseignement clinique des hospices de l'École de Montpellier / [Marc Antoine Agasson].

Contributors

Agasson, Marc Antoine.
Ecole de médecine de Montpellier.

Publication/Creation

Montpellier : Widow & son of Tournel, 1808.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jb4k6wfv>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



Supp. 60,007/c

ESSAI

SUR

L'ALLAITEMENT ÉTRANGER,

*Considéré comme moyen prophylactique et
thérapeutique des maladies héréditaires;*

Suivi

*De quelques considérations sur l'enseignement
clinique des hospices de l'École de Mont-
pellier.*

Présenté et soutenu à l'École de Médecine de
Montpellier le juillet 1808.

PAR MARC-ANTOINE AGASSON, de Lectoure,
département du Gers, chef de clinique médicale,
chef de clinique de perfectionnement pour les maladies
chroniques réputées incurables.

Pour obtenir le titre de Docteur en Médecine.

Si l'espèce humaine peut être perfectionnée, c'est
dans la Médecine qu'il faut en chercher les moyens.

DESCARTES.

MONTPELLIER,

Chez la Veuve TOURNEL et Fils, Imprimeurs
Libraires, rue Aiguillerie, n.º 43.

ESSAI

sur

LAISSEZ-FAIRE

Compte rendu de la Commission d'Enquête sur le Laissez-Faire

1891

Le Laissez-Faire est une doctrine qui a été appliquée dans les pays de l'Europe occidentale pendant des siècles. Elle a été le résultat de la lutte entre le pouvoir royal et les seigneurs féodaux, et de la lutte entre le pouvoir royal et le peuple.

Le Laissez-Faire est une doctrine qui a été appliquée dans les pays de l'Europe occidentale pendant des siècles. Elle a été le résultat de la lutte entre le pouvoir royal et les seigneurs féodaux, et de la lutte entre le pouvoir royal et le peuple.

Le Laissez-Faire est une doctrine qui a été appliquée dans les pays de l'Europe occidentale pendant des siècles. Elle a été le résultat de la lutte entre le pouvoir royal et les seigneurs féodaux, et de la lutte entre le pouvoir royal et le peuple.

Le Laissez-Faire est une doctrine qui a été appliquée dans les pays de l'Europe occidentale pendant des siècles. Elle a été le résultat de la lutte entre le pouvoir royal et les seigneurs féodaux, et de la lutte entre le pouvoir royal et le peuple.

Le Laissez-Faire est une doctrine qui a été appliquée dans les pays de l'Europe occidentale pendant des siècles. Elle a été le résultat de la lutte entre le pouvoir royal et les seigneurs féodaux, et de la lutte entre le pouvoir royal et le peuple.

LEON TUBER

Cherchez l'ouvrage de la Commission d'Enquête sur le Laissez-Faire, par M. Léon Tuber, Paris, 1891.

316035

MANIBUS

OPTIMI CARISSIMIQUE PATRUM ,
FRANCISCI AGASSON, doctoris medici Mons-
peliï, nec-non Regis medici ac conciliarii.

*Manes venerandi, pater olim care, in
æternum deflete, hasce pagellas ut cultus,
amoris, reverentiæ, monimentum.*

D. V. C.

Filius piissimus.

A LA MEILLEURE,
A LA PLUS DOUCE,
COMME A LA PLUS CHÉRIE
ET LA PLUS RESPECTÉE DES MÈRES.
Thérèse - Élisabeth CHAPES, veuve AGASSON.

A MON FRÈRE, A MA SOEUR,
Comme un témoignage d'une vive et sincère
amitié.

M. - A. AGASSON.

MANDUS

OSTIUM CARIBBEUMQUE TARRAM

Etiam ad GABON, deinde in Gambia

etiam ad Senegalem et Gambia

Monas continentis, per totum orbem, in

etiam in Africa, hinc per totum orbem

etiam in Asia, hinc per totum orbem

D. A. C.

John Smith

A LA MENTURE

A LA PLUS DURE

COMME A LA PLUS CHÈRE

ET LA PLUS RESPECTÉE DES MÈRES

Christie-Kimball Carter, veuve de Carter

A MON MÈRE, A MA SŒUR

Comme un témoignage d'une vive et sincère

amitié

M. A. D'Arson

A.

L'HOMME. PIEUX. ET. RESPECTABLE.

A.

L'AMI. AU. SOUTIEN.

AU. CONSOLATEUR. DES. MALHEUREUX.

A.

MON. ONCLE. JEAN-BAPTISTE. CHAPES.

A mon oncle Pierre CANTALOUPE,
docteur en Médecine.

Au philanthrope éclairé que trente années
de pratique ont rendu profond dans l'art
de guérir; cher et utile à ses concitoyens.

A sa vertueuse et respectable épouse,
MARIE-CLAIRE AGASSON.

Agréez, chers parens, l'hommage de cet
Essai, comme la marque d'un inviolable atta-
chement et d'une profonde reconnaissance.

M.-A. AGASSON.

A
L'HOMME FINUX ET RESPECTABLE.

A
L'AMI AU SOUTIEN
DU CONSOLATEUR DES MARCHANDS

A
MON ONCLE, JACQUES-BAPTISTE CHAPUIS.

A mon oncle Pierre CHANTREUIL,
docteur en médecine.
Au philanthrope dévoué que tant de
de pratiques ont rendu précieux dans l'art
de guérir; cher et utile à ses malades.

A sa tendresse et respectable femme,
MARIE-CLAIRE CHANTREUIL.
Affectueux, cher et utile, l'oncle de cet
enfant, comme le meilleur d'un tel enfant.
Et pour et d'un si bon et respectable oncle.

M. A. A. A. A.

ESSAI

SUR

L'ALLAITEMENT ÉTRANGER,

*Considéré comme moyen prophylactique et
thérapeutique des maladies héréditaires.*

Dum vitant stulti vitla , in contraria currunt.

HORAT. *sat.* II.

C'EST dans les premières périodes de la vie que s'établissent les fondemens d'une bonne ou mauvaise constitution. Encore tendre, délicate et pour ainsi dire incomplète, l'organisation des nouveau-nés est susceptible de prendre mille formes, de subir mille modifications diverses. Leur frêle machine est une cire molle qui prend et conserve toutes les empreintes; ouverte à une foule de sensations, elle est sans cesse agitée par les nombreux agens qui l'environnent, et de leur bonne direction, doivent nécessairement résulter la vie et la santé

de ces êtres intéressans. C'est donc à bien diriger le commerce et les rapports qu'ils doivent avoir avec les divers corps de la nature, qu'il importe au médecin philanthrope de mettre tous ses soins et toutes ses sollicitudes.

Quel moment plus favorable que celui de la naissance pour régénérer une organisation malade? Où trouver un concours de circonstances aussi favorables et qui permette d'attaquer avec autant d'avantage les funestes dispositions que l'enfant a contractées dans le sein de sa mère? Le moindre retard est condamnable et compromet la santé de l'enfant; il rend inefficaces les moyens qu'on pourrait employer dans la suite; et c'est à ce retard qu'est due la longue série des maladies qui passent pour incurables, et qui malheureusement ne le sont que trop souvent. C'est un principe reconnu vrai par la généralité des médecins, que, plus une maladie est invétérée, plus elle offre de résistance et d'opiniâtreté aux moyens que l'art dirige contre elle. Aussi ne suis-je pas loin de croire que, s'il est un moyen capable de modérer ou de détruire les maladies héréditaires, ce ne soit l'allaitement étranger, puisqu'il jouit du double avantage d'attaquer l'affection dans son principe et d'éloigner les seules causes qui pouvaient l'aggraver et la perpétuer.

On désigne sous le nom d'héréditaires, les affections qui se transmettent, par la génération, des pères aux enfans. Comme cette transmission peut s'effectuer de plusieurs manières, les médecins les ont distinguées en *morbi congeniti*, et en *morbi connati*. Les premières se communiquent par la semence et supposent un vice préexistant à la génération. Ce sont là les maladies essentiellement héréditaires. Les secondes, en latin *connati*, se propagent au moyen du sang que la mère envoie au fœtus pendant la gestation. On appelle encore *connati*, les maladies que l'enfant contracte au passage du bassin. Il me semble qu'on eût dû réserver le nom de *connati* à ces dernières, et donner aux secondes celui de *connutriti*, ou congestantes; ainsi on aurait les trois ordres suivans de maladies: 1.^o *congeniti*, celles qui sont dues à un vice de la semence; 2.^o *connutriti*, celles qui sont dues à un vice de l'aliment que la mère fournit au fœtus; 3.^o *connati* enfin, celles que l'enfant contracte dans le vagin.

La ligne de démarcation que je viens d'établir entre les divers ordres des maladies héréditaires, et qui pour le moment paraît n'avoir pas de but, était cependant d'une indispensable nécessité pour ce que je dois

dire dans la seconde partie de cet Essai.

La femme, a dit un grand praticien (1), contribue plus que l'homme à donner à l'enfant la forme des affections dont l'un et l'autre peuvent être atteints : elle spécifie davantage, pour me servir de l'expression de Haller (2), le produit de la génération (3), Et cela ne paraît pas surprenant ; l'influence de l'homme se borne au moment de la copulation ; celle de la femme, au contraire, s'étend bien plus loin : elle ne cesse d'entretenir des rapports constans et non interrompus avec l'embryon ; le sang qu'elle lui envoie est déjà vivant et animalisé ; et avant

(1) Pujol, œuvres diverses de méd. prat., t. 2, p. 242.

(2) *Elementa physiol.*, lib. 29, sect. 2, §. 8. Voyez aussi Buffon, à l'article des mulets. Voyez Dumas, princip. de physiolog., t. 4, p. 472-3 ; Gardien, mal. des fem., t. 3, p. 518.

(3) Cette opinion est aussi celle du professeur Isenflam, cité par le professeur Baumes, phthisie pulm., tom. 1, p. 193.

Le professeur Alphonse Leroy, qui est du même avis, rapporte que les arabes sont si convaincus, par l'expérience, de l'influence capitale des femelles sur l'espèce, qu'ils ne permettent que l'exportation des chevaux mâles, et conservent avec jalousie les femelles. Alph. Leroy, méd. mat., pag. 26 ; et plus bas il dit : Les femmes plus que les hommes, font la constitution radicale des enfans. P. 6, 62.

d'être pompé par les radicules du placenta, il a subi dans les divers organes de la mère les préparations et les élaborations qui doivent le rendre propre à la nutrition et au développement du fœtus. Les humeurs de la mère (1) sont les siennes, les viscères de l'un et de l'autre sont sustentés par le même aliment et arrosés par les mêmes fluides.

Un pareil mode de nutrition, des rapports aussi intimes entre ces deux êtres, n'indiquent-ils pas le grand empire que l'un exerce sur l'autre, et ne sont-ils pas une preuve presque manifeste que la mère moule en quelque sorte l'organisation du fœtus sur celle qui lui est propre? L'observation d'ailleurs ne nous apprend-elle pas que l'enfant éprouve très-souvent dans le sein de sa mère les mêmes maladies dont celle-ci est atteinte pendant la gestation? Fernel, qui a peut-être exagéré l'influence que la mère exerce sur le fœtus, s'exprime ainsi : *Morbi materni dum gestatur puer, huic impertiuntur, ita ut quartanæ pluritidi, sit in posterum proclivis infans, si mater gestando hos morbos ha-*

(1) Richerand pense que c'est peut-être par cette voie que se transmettent les maladies héréditaires qu'on attribue à l'altération de la semence. *Elémens de physiologie*, t. 2, p. 402.

buerit (1). S'il en est ainsi des maladies aiguës qui, parcourant rapidement leurs périodes, ne peuvent qu'imprimer de légères modifications à la constitution, qu'en sera-ce des maladies héréditaires dont la durée est si longue, les racines si profondes, l'influence si grande, qu'elles semblent s'identifier avec l'organisation et devenir en quelque sorte nécessaires à la vie de l'individu.

Il me serait aisé d'entasser ici une foule de faits rapportés par les auteurs les plus recommandables, en preuve de ce que j'avance. Je crois en avoir dit assez pour faire sentir que, sans s'écarter des lois les moins contestées de l'économie animale, il est aisé de concevoir que l'enfant doit se ressentir des affections malades dont la mère vient à être atteinte pendant la grossesse, et qu'il peut très - bien recevoir d'elle, par droit d'héritage, une disposition spéciale aux mêmes maladies.

L'influence que la nourrice exerce sur l'enfant qu'elle alimente de son lait, quoique moins marquée que celle de la femme grosse sur le fœtus, n'est cependant pas d'une na-

(1) Fernel, *univers. med. de morb. caus.*, cap. II. Dumas, *loc. cit.*, p. 474 et 475.

ture différente (1); si elle est moins forte, moins énergique, nous en trouverons la raison dans la constitution tendre, délicate et pulpeuse du fœtus, qui le rend infiniment plus impressionnable que l'enfant qui a déjà vu le jour.

Ainsi, quoique moins profonde, l'influence de la nourrice n'est pas à négliger. Comme le sang, le lait est une humeur vivante (2) qui, ayant déjà circulé dans plusieurs organes de la machine, a reçu les divers genres d'élaborations que chacun d'eux est capable de lui imprimer (3). Dans ce travail général le lait acquiert, non-seulement des propriétés communes de vie et d'animalisation, mais encore des qualités spécifiques et propres à

(1) Certes, dit Joubert, on n'a pas cru en vain que, comme le sperme a la force de faire ressembler les enfans et d'esprit et de corps à leurs parens, le lait a aussi vertu et propriété d'en faire autant.

(2) Le professeur Alphonse Leroy dit: La première nourriture de l'homme est une substance animale... Le lait, première nourriture animale, ne peut convenir à l'enfant s'il n'est suffisamment animalisé. *Introd. passim*. Et plus bas, le lait contient plus ou moins de ce principe vivant, lequel correspond avec la vie générale des solides et des fluides. *Med. mat.*, p. 49.

(3) *Lac antequam in mammis colligitur omnium viscerum et vasorum corporis humani actionem expertum fuit.* Van-Swieten, *com.* t. 4., p. 667.

la nature, à la constitution et à l'idiosyncrasie de l'individu qui le fournit; et quoique les analyses chimiques (1) ne nous démontrent aucune différence entre le lait de telle ou telle nourrice, il n'est pas moins vrai que le lait de l'une n'est pas en tout semblable à celui de l'autre, et que chacune d'elles n'ait son lait, comme elle a son visage, son tempérament et ses affections particulières.

Les mamelles sont, d'après les physiologistes le plus recommandables, les organes sécréteurs du lait, comme le foie est celui de la bile, le pancréas du suc pancréatique, les parotides de la salive, etc. etc. Les artères (2) vont se ramifier dans leurs grains glanduleux, communiquent avec ces points organisés et y déposent les matériaux dont

(1) Jamais la chimie ne nous fera connaître cette substance subtile et précieuse dont Swieten et Leroy parlent. *Et non sine ratione creditur esse subtilissimi atque elaborissimi fluidi in corpore materno parati progenies. . . . Totum illud perit cito dum lac aëri exponitur.* Van-Swieten, *loc. cit.*, p. 669.

C'est à cause de l'utilité et de la subtilité de cette vapeur vitale, que le professeur Alphonse Leroy conseilla aux administrateurs de l'hôpital d'Aix, de faire teter les enfans au pis même de l'animal. Méd. mat. p. 51 et 52.

(2) *Vasa advehentia sunt arteriæ mammaræ. --- Vasa cecernentia sunt glandulæ mammarum conglomeratæ.* Junker, *in physiol.*, tab. XVIII, p. 614.

une élaboration particulière (1), une combinaison nouvelle doivent former le lait.

La nature n'attend pas le moment de l'accouchement pour disposer les mamelles aux fonctions dont elles sont chargées. Quelque temps avant ce terme, elles entrent en orgasme, semblent préluder et s'exercer aux fonctions importantes qu'elles sont appelées à remplir. Van-Swieten, qui avait reconnu cette vérité, s'exprimait ainsi : *Interim graviditatis tempore, sic disponuntur mammæ ut lac jam incipiunt à sanguine separare* (2).

Quoique la théorie que je viens d'exposer sur la sécrétion du lait, soit la plus généralement admise, il est cependant des physiologistes, d'ailleurs d'un grand mérite, qui expliquent cette sécrétion d'une manière toute opposée. M. Richerand (3) est de ce nombre : il s'est efforcé de donner de la vraisemblance à leur hypothèse, et a prétendu que le lait était porté directement des voies digestives aux mamelles, au moyen de vaisseaux lymphatiques. Cette manière d'expliquer le phénomène de la sécrétion

(1) Voy. Moreau de la Sarthe, hist. nat. de la fem. t. 3, p. 218.

(2) Van-Swieten, *morb. puerperii, com.*, t. 4, p. 607.

(3) Nouv. élém. de physiol., 2.^e édit., t. 2, p. 424.

du lait, est contraire à ce que nous enseignent les anciens, et à ce qu'en ont écrit les modernes, tels que Bichat, Moreau de la Sarthe, et le professeur Dumas (1), dont les ouvrages renferment les vrais principes de la saine physiologie.

Lors même que la théorie de M. Richerand serait vraie, le lait n'en porterait pas moins le caractère de l'animal qui l'aurait fourni, puisque déjà il aurait subi l'action des voies digestives, du système lymphatique et des mamelles, et qu'il serait imprégné de cette vapeur vitale que Swieten et Leroy lui ont si bien reconnue. M. Foderé, qui partage en partie l'opinion de Richerand, a soumis le lait à beaucoup d'expériences chimiques, d'après lesquelles il serait tenté de regarder cette substance comme presque entièrement végétale. Cependant d'après le grand nombre d'observations qui lui sont propres, il s'est convaincu que beaucoup d'affections, principalement les chroniques, se transmettent au

(1) Quoique les vaisseaux lymphatiques, dit ce célèbre physiologiste, soient en grand nombre aux mamelles, on ne doit pas croire pour cela qu'ils soient chargés d'y porter les matériaux du lait. Une telle fonction serait contraire à la marche naturelle des humeurs dans l'universalité du système absorbant. T. 4., p. 456.

moyen de ce fluide ; et il est forcé de convenir que ce sont là des effets de l'organisme animal, qui ne sont saisis que par l'observation, et que les analyses chimiques ne peuvent atteindre (1).

Mais pour trancher toute difficulté et pour ne pas laisser de doute à ce sujet, appelons-en à une autorité bien respectable, à un grand physiologiste (2) du siècle. « La vitalité, dit-il, » commune à toutes les liqueurs animales, » est, sans contredit, plus apparente, plus » marquée dans le lait que dans la plupart » des autres fluides. C'est d'elle que dépendent les altérations soudaines, dont les » émotions de l'âme, les affections de l'esprit » le frappent si fréquemment, et qui peuvent être exaltées au point de rendre son » usage nuisible et quelquefois mortel. L'influence des passions, du caractère, du » tempérament, des habitudes, des maladies » sur les qualités du lait, sont des phénomènes du même ordre, déterminés par » des modifications de la sensibilité, par des lois de l'action vitale, par des effets de » sensations sympathiques qui ne peuvent

(1) Foderé, *physiol. positiv.*, t. 2, p. 268 et 269.

(2) Dumas, *princip. de physiol.*, t. 4, pag. 460.

» exister qu'entre des parties également
» vivantes. »

Dans la machine animée tout se tient , tout est lié, tout concourt au but commun qui est la vie. La qualité des fluides influe autant sur celle des solides, que la qualité de ceux-ci influe sur celle de ceux-là. Ils réagissent réciproquement les uns sur les autres, et l'on peut dire que c'est de cette réaction constante, réciproque et soutenue, que dépendent l'organisation et la santé. Entièrement vraie pour l'adulte, cette proposition ne l'est pas de même pour le nouveau-né, et encore moins pour le fœtus. En effet, si nous avons égard à la délicatesse du jeune enfant, à l'état muqueux et presque fluide de l'embryon, et à la manière dont ils se nourrissent, nous verrons sans peine que l'action des fluides est d'autant plus intense que l'homme est plus rapproché du moment de sa formation.

Peut-on, d'après les considérations que je viens d'établir et avec quelque connaissance de la saine physiologie (1), nier la grande

(1) Je n'oublierai jamais que c'est à un médecin (*) aussi savant dans la théorie qu'heureux dans la pratique, que je dois les premières notions de cette science intéressante. Puisse-t-il agréer l'hommage que je me plais

influence du lait sur l'organisation tendre et débile de l'enfant, et ne pas reconnaître, par ce moyen, la funeste transmission des vices organiques ou humoraux dont la mère est atteinte.

Cette vérité est si généralement admise et les faits qui l'établissent si abondamment répandus dans les divers ouvrages qui traitent de l'éducation physique des enfans, qu'il devient presque inutile de citer les auteurs qui ont fait de semblables observations. Cependant, afin de donner plus de poids à mes propositions, je me permettrai de les appuyer des autorités qui me paraissent les plus respectables.

Joubert, qui écrivait il y a environ deux cents ans, et dont les ouvrages ont rendu de si grands services à la société, s'exprime ainsi, dans son langage simple et original : « Nous n'avons que faire des folles et vicieuses ; il ne leur appartient pas de nourrir

à lui faire ici de ma haute estime et de ma profonde reconnaissance !

Je saisis avec empressement cette occasion pour payer mon tribut de gratitude au chirurgien instruit (**) qui daigna redescendre pour moi aux premiers élémens de l'anatomie, et me sacrifier les courts momens de repos que lui laissait une pratique étendue.

(*) M. Carboneau, médecin à Lectoure.

(**) M. Gilbert, M. e en chirurgie à Lectoure.

» leurs enfans ; car il serait à craindre que
 » si elles les nourrissaient , leurs enfans ne
 » fussent de même vicieux et que le monde
 » fût encore corrompu et travaillé de leur
 » race pernicieuse. Ce n'est trop de mal
 » d'avoir été conçu d'une mauvaise mère ,
 » et nourri de sang neuf mois dedans son
 » ventre, sans que l'enfant tire davantage
 » de ses méchantes conditions en les suçant
 » avec le lait. Donc c'est très-bien fait de
 » les leur oster aussitost qu'ils sont nés , et
 » les bailler à une bonne et sage nourrice ,
 » saine de corps et d'esprit , pour effacer
 » d'un meilleur suc la complexion mauvaise
 » imprimée en son corps des mauvaises hu-
 » meurs de la mère (1). »

Tous les vices des humeurs , selon Frank (2) peuvent se communiquer au lait. Ces vices , ces maladies , dit-il , sont de plusieurs espèces ; telles , par exemple , que les affections calculeuses , la dysenterie , l'épilepsie , le scorbut , les engorgemens glanduleux , les tumeurs scrophuleuses (3) , de même que la maladie vénérienne , qui , toutes peuvent être facilement communiquées

(1) Joubert , des erreurs populaires.

(2) Traité sur la manière d'élever sainement les enfans , p. 445.

(3) Desesarts , de l'éduc. des enf. , p. 217.

aux enfans par le lait. Platner (1), avant l'auteur que je viens de citer, avait rapporté une foule d'observations qui prouvent que le lait sert à la propagation des maladies chroniques.

Astruc (2) dit formellement qu'une femme vérolée communique la vérole à son nourrisson. Rosen (3) en dit de même du rachitis; il prétend aussi que l'enfant hérite des mœurs et du caractère de la femelle dont il a sucé le lait. Et à ce sujet il rapporte que des lionceaux allaités par des vaches, étaient devenus privés comme leurs nourrices; qu'au contraire des chiens allaités par des louves étaient dégénérés en animaux féroces et cruels. L'agneau, dit Joubert (4) qui aura teté une louve, n'aura pas seulement le poil plus rude, mais aussi sera plus farouche que ne porte son naturel. Il serait inutile de rapporter tout ce que Van-Hel-

(1) *Opuscula*, t. 1, p. 255 et 261.

(2) *Trait. des mal. vén.*, t. 1, p. 15.

(3) *Mal. des enf.*, p. 412.

(4) J'en suis logé là, dit-il, que si ma femme était entachée d'aucun vice, que je sussé, je ne permettrais aucunement qu'elle allaitât nos enfans; et ainsi le doit faire chascun.

mont (1), Baldyni (2), Balaxerd (3), Unzer (4) de Reims, Vandermonde (6), Kuger, Luder (7) et autres, ont observé à ce sujet. Quelque confiance que méritent ces derniers, on ne peut cependant se dissimuler qu'une partie des faits qu'ils rapportent ne soient au-dessus de la vraisemblance.

Mais si l'on veut trouver des faits plus dignes de foi, observés avec plus de calme, moins de prévention et rapportés avec moins d'enthousiasme, on n'a qu'à consulter les auteurs que nous avons cités plus haut, et qui dans leurs écrits ont fait ressortir les avantages de l'allaitement maternel : on verra que des enfans livrés sans précaution à des mercenaires, ont sucé, avec le lait, le germe des scrophules, de la siphilis, de la phthisie et autres maladies de cet ordre.

Que conclure de ces faits qui ne laissent plus le moindre doute sur la grande influence

(1) *Vidi nutricem salacam, avaram, furtivam, iracundam, suam fragilitatem transtulisse in pueros. Infan. nutri., p. 477.* Depuis lui Etmuller a confirmé les mêmes faits. *Inst. méd. thès. 25.*

(2) Méth, d'all. les enf. à la main.

(3) *Loco citato.*

(4) Voy. le prem. tom. de son Journal.

(5) Moyen de perfectionner l'espèce humaine.

(6) *De educatio liber, §. x.*

du lait dans la propagation des maladies dont la nourrice est atteinte. Conseillerons-nous de soustraire l'enfant à sa funeste influence, ainsi que le recommandent très-sagement Joubert, Frank, Moreau de la Sarthe et Gardien; ou bien suivrons-nous les avis de Rousseau (1), et reconnaitrons-nous avec lui qu'il n'y a point de circonstance qui doive dispenser la femme de remplir la tâche que lui a imposé la nature, et dirons-nous avec ce philosophe, que l'enfant n'a pas de nouveau mal à craindre du sang dont il est formé? Ce serait, j'ose le dire, avancer un principe aussi faux que funeste à la société (2) et que les connaissances que nous avons acquises, par l'observation, sur les effets du lait, ne nous permettent pas d'adopter. Ainsi, bien loin de penser que l'enfant n'a pas de *nonveau*

(1) Emile.

(2) Si Rousseau a établi des paradoxes dans quelques pages de son immortel ouvrage, quels services d'ailleurs n'a-t-il pas rendu à l'humanité, lorsque s'élevant avec sa mâle éloquence contre l'usage barbare du maillot, il a rendu à la liberté et aux plaisirs les premiers jours de la vie; où lorsqu'indigné de la négligence coupable de ses contemporaines, il a su les forcer à remplir des devoirs trop long-temps oubliés et méconnus. Mais, comme le dit Moreau, Rousseau n'a pas su se circonscrire dans les limites du possible.

mal à craindre du sang dont il est formé, nous croyons avec des médecins célèbres que le lait fourni par une mère malade et dégradée, ne peut qu'augmenter le mal primitif, et et qu'alors l'allaitement étranger devient indispensable.

Si, comme je le pense, j'ai démontré que le nouveau-né n'a rien à gagner, qu'au contraire il court de grands risques à être nourri par une telle mère, quelles seront donc les raisons qui s'opposeront à ce qu'il ne soit livré à une nourrice étrangère ?

La santé de la femme, disent les partisans exclusifs de l'allaitement maternel, est vivement compromise lorsqu'elle transgresse les lois qui lui ont été imposées par la nature. Sans doute l'allaitement est une fonction naturelle que la femme ne peut se dispenser de remplir sans encourir de grands dangers ; mais, on a trop exagéré les inconvénients attachés à cette infraction, et on a mis sur son compte nombre d'accidens qu'on eût dû plutôt rapporter aux douleurs de l'enfantement, aux lésions de quelques viscères, aux manœuvres imprudentes de l'accoucheur, ou enfin à d'autres affections qui n'attendaient pour se développer qu'une cause occasionnelle. En outre, je ne pense pas que les légères incommodités que peut éprouver

la mère , doivent nous faire sacrifier la santé de l'enfant , puisque , comme nous le verrons plus bas , il est aisé de lui procurer tous les avantages qu'elle pourrait retirer de l'allaitement même.

A Dieu ne plaise qu'en traçant ces lignes , je sois guidé par la coupable intention de fournir des prétextes aux mauvaises mères , ou que je cherche à diminuer la sainteté de leurs devoirs , et à les engager ainsi à repousser loin d'elles la faible créature qui exige de leur part tant de soins , de secours , de zèle et de patience. Loin de moi une prétention aussi criminelle. Si je conseille l'allaitement étranger , ce n'est pas que je méconnaisse les lois sacrées de la nature ; lois que les peuples de tous les temps ont révérees ; mais c'est parce que j'y suis forcé par la dure nécessité ; parce que je ne vois qu'une suite de maux à attendre d'un lait vicié ; enfin parce que je pense qu'il vaut encore mieux remédier à un grand mal , que s'exposer à un petit.

Dans certaines maladies héréditaires les mauvais effets de l'allaitement ne se bornent pas à l'enfant : la mère en est aussi vivement affectée , et à mesure que le mal fait des progrès chez elle , l'enfant s'en ressent tous les jours davantage , et l'un et l'autre

marchent d'un pas égal vers la mort. Telle est par exemple la phthisie. Il n'est pas rare de voir des femmes qui n'avaient qu'une faible disposition à cette maladie, tomber dans le marasme pendant l'allaitement, et mourir de ses suites.

Cependant, guidé par un petit nombre de faits, Morton (1) a osé regarder l'allaitement comme un moyen propre à guérir ce genre d'affections; mais, comme le dit fort bien le professeur Baumes: « Je n'ai » pas assez de courage pour me persuader » par trois exemples qui prouvent, pour quelques cas, l'heureuse révolution attachée » au plaisir d'être mère, mais qui ne peut » vent compenser, ni contrebalancer les » dangers qui en résultent pour le nourrisson » et même pour le plus grand nombre des » femmes menacées de pulmonie, ainsi que » Morton lui-même, et d'après lui Raymond, nous en ont laissé des preuves » non équivoques. (2) »

Il n'en est pas ainsi de toutes les affections héréditaires. Certaines au contraire éprouvent durant le cours de l'allaitement

(1) *Phthisiologia*, pag. 12.

(2) Baumes. Voy. l'un des ouvrages (pht. pul., p. 448) qui lui ont mérité tant de couronnes académiques.

une rémission bien manifeste. La nature semble se débarrasser, par la voie des mamelles, des sucs âcres et viciés qui l'incommodaient et la gênaient dans ses déterminations.

Que doit faire la mère qui se trouve dans un pareil cas ? Doit-elle sacrifier la santé et la vie de son fils au calme momentané qu'elle doit éprouver ? Non certainement ; rien de plus criminel qu'un pareil égoïsme ; et une telle mère ne serait pas moins coupable que cette autre qui, pouvant sans risques nourrir le sien, l'éloignerait dans la vue seulement de conserver une frêle beauté, ou pour mieux se livrer à ses penchans et à ses plaisirs.

Puis donc qu'il existe des maladies héréditaires que la lactation diminue, je conseillerai aux mères qui en sont affectées, de se faire teter par de jeunes chiens de grosse espèce, ou par des femmes instruites à cette manœuvre. Par ce moyen elles se procureront tous les avantages de l'allaitement, sans exposer la santé de leurs enfans.

Mais que doit faire la mère tendre et passionnée pour le fruit de son hymen, assez malheureuse pour être infectée de quelque vice, et bien convaincue qu'elle ne peut donner à son fils qu'un lait impur ? doit-elle respecter la voix des faux moralistes,

et sacrifier ainsi ses plus douces espérances à l'opinion publique ? Non sans doute ; aussi c'est pour elle que j'écris ; c'est pour lui mieux faire connaître ses devoirs , pour tranquilliser sa conscience alarmée , et balancer , s'il est possible , l'influence malheureuse qu'ont exercée sur l'esprit des hommes en général , et de quelques médecins en particulier , certaines maximes trop générales et paradoxales que la passion a établies , et qu'un aveugle enthousiasme a adoptées sans restriction et sans choix.

D'après les différentes considérations que j'ai exposées jusqu'ici , je ne crois pas qu'il reste le moindre doute sur la nécessité de l'allaitement étranger , dans les cas où la mère est affectée de quelque maladie héréditaire. Ce n'est pas que je prétende , par ce moyen , guérir radicalement cet ordre d'affections ; mais j'envisage l'utilité d'un lait étranger sous deux points de vue différens : le premier , comme faisant cesser la mauvaise influence de la mère ; le second , comme fournissant un aliment sain et salubre , et qui , à cause des bonnes qualités dont il est doué , régénère en quelque sorte la constitution de l'enfant , fortifie son tempérament et par là met le système en état de repousser les atteintes d'un mal toujours proportionné à la

faiblesse de la constitution. Ce n'est pas qu'en bien des cas on ne puisse donner au lait des qualités médicamenteuses. C'est une pratique presque banale, et il n'est pas de médecin qui ne connaisse le précepte qu'Hippocrate nous a laissé à ce sujet : *Lactantium cura posita est tota in medicatione nutricum.*

SECTION II.

Il serait peut-être utile, dans cette section, de parler successivement de toutes les maladies héréditaires, et de fixer, pour chacune d'elles, les circonstances qui font une loi à la mère de nourrir ou de ne pas nourrir. Mais un tel travail nous menerait trop loin ; il nous suffira, pour l'objet que nous nous sommes proposés, de nous occuper de celles qui se rencontrent le plus fréquemment dans la pratique ; ce que nous en dirons s'appliquera naturellement à toutes les autres.

On doit se rappeler, ici, la division que nous avons faite de ces sortes d'affections, selon qu'elles sont communiquées par la semence, par le sang, ou par contagion. Ces circonstances modifient singulièrement la loi générale que nous avons établie, et qui n'est de rigoureuse application que pour les maladies essentiellement héréditaires, c'est-à-dire, pour celles de la première sous-division.

Toutes les maladies héréditaires ne se développent pas à la naissance de l'enfant ; et quoique chacune d'elles ait un temps à peu près fixé pour son apparition , elles présentent cependant assez d'irrégularité pour qu'on ne puisse établir rien de solide à cet égard ; aussi est-ce moins l'état de l'enfant que celui de la mère qui doit nous diriger dans ce que nous avons à dire.

Les scrophules , la phthisie , la vérole , l'épilepsie , les dartres , etc. , vont successivement nous occuper.

Si les scrophules dont la mère est atteinte lui ont été communiquées par ses pères , cela suffit pour avoir recours à un lait étranger , lors même que dans ce moment , elle aurait toutes les apparences d'une bonne santé. La forme radicale de sa constitution n'en est pas moins scrophuleuse ; et comme l'a dit M. Pujol , une telle mère n'en conserve pas moins la faculté de transmettre cette affection à ses descendants. D'ailleurs , ainsi que l'a vu M. Leroy (1) , la lactation réveille souvent cette maladie qui avait resté assoupie depuis l'enfance.

Si , encore jeune et issue de parens sains , elle contracte cette maladie par contagion ,

(1) Méd. mat. p. 61-3.

qu'elle en guérisse bientôt et de manière à n'en plus éprouver d'atteinte ; je ne vois pas qu'il y ait là aucun obstacle à l'allaitement. Quelle possibilité que dans une telle circonstance le fond de sa constitution soit grandement altéré !

Mais si les scrophules n'ont pas été ou si elles ont été mal traitées ; si elles ont porté des atteintes profondes à la constitution ; si les solides et les fluides en sont altérés , la santé affaiblie et les fonctions lésées , etc. , le lait , qui proviendrait d'un corps ainsi dégradé , me paraîtrait suspect ; et me ferait craindre que la mère ne communiquât , par son moyen , sinon les scrophules , du moins d'autres affections qui , quoique différentes par la forme , n'en seraient pas moins de la même nature.

Ce vice , ainsi que le dit le professeur Baumes (1), est principalement le partage de l'enfance ; cependant il n'est pas impossible qu'une femme enceinte contracte cette maladie par contagion. Je ne pense pas qu'alors elle doive se dispenser de nourrir. En se traitant , elle rendra son lait médicamenteux , et détruira ce vice chez elle et chez son nourrisson. Si pourtant la maladie était si grave qu'elle interrompit l'harmonie des

(1) Traité sur le vice scroph., pag. 156.

fonctions , alors , comme dans toute maladie aiguë , on serait forcé d'avoir recours à une nourrice étrangère.

La plupart des maladies héréditaires sont contagieuses , telles sont les scrophules , la phthisie , la siphilis , etc. Il serait utile , pour le sujet qui nous occupe , de pouvoir déterminer si elles peuvent perdre l'un de ces caractères et conserver l'autre. Ainsi la question se réduirait à savoir si la siphilis , par exemple , peut être communiquée par le père ou la mère à l'enfant , sans que l'un des deux la prenne par contagion. Cette question n'a pas , que je sache , encore été agitée. Cependant , s'il était permis de se décider d'après les faits qui ont été recueillis par les observateurs (1) , nous conclurions pour l'affirmative.

La mère , née de parens phthisiques , et qui est disposée elle - même à cette affection , ne doit pas nourrir ses enfans. Son lait chargé du principe morbifique transmet la maladie à l'enfant , lors même que ses attouchemens et ses baisers ne le lui communi-

(1) Voy. Stool. Rat. méd. t. 3 , p. 302-3.
 V. Svediaur , trait. comp. de mal. vén. , t. 2 , p. 9.
 Et pour la phthisie , voy. Baumes , trait. de la phth. ,
 t. 1 , p. 102.

queraient pas par contagion. Quoique M.^{me} de V. . . . dont le professeur Baumes raconte l'histoire, ne fut phthisique que par accident, elle ne put néanmoins conserver son dernier fils, qu'en se séparant de lui. Que n'a-t-on pas à craindre de cette maladie lorsqu'elle est constitutionnelle, et que le corps est tout imprégné de phthisie, pour me servir, d'après M. Baumes, de l'expression des anciens, si elle se communique avec autant de facilité lorsqu'elle est simplement accidentelle!

Le père, avons-nous dit, peut communiquer la maladie à l'embryon sans que la mère en soit affectée; il peut même selon M. Baumes que je ne saurais trop citer, le lui communiquer sans en être atteint lui-même; il suffit qu'il soit né de parens phthisiques et que son organisation soit telle. Nul doute que dans ce cas la mère ne puisse donner le sein à son fils. Mais si la maladie du père est développée au point d'être contagieuse, et que la mère l'ait ainsi contractée, il serait imprudent dans ce cas qu'elle allaitât le nouveau-né. L'exemple de M.^{me} de V. . . . nous autorise à porter ce jugement. Ainsi l'on voit qu'à quelque degré que soit la phthisie de la mère, celle-ci ne doit jamais nourrir; car indépendamment du principe morbifique que le lait contient, l'enfant

pourrait encore gagner cette maladie par contagion (1).

La plus cruelle, comme la plus répandue des maladies, celle qui se propageant par voie de contagion et d'hérédité, se masque sous mille formes diverses (2), tantôt perd ou conserve ses véritables caractères, résiste ou cède aux moyens spécifiques appropriés; la siphilis enfin mérite de trouver place dans cette dissertation, et exige de notre part beaucoup de réflexion et de délicatesse.

La majorité des enfans nés des parens affectés de ce virus, ne vivent pas, ou s'ils résistent, ils sont condamnés pour la plupart à mener une existence malheureuse. Les signes à l'aide desquels on peut reconnaître si le nouveau-né est atteint de cette affection, sont extraordinairement équivoques (3); c'est ce qui doit nous porter à user de beaucoup de circonspection dans les soins que nous avons à lui rendre. Car la facilité de la contagion nous fait une loi sévère de ne pas donner à un tel enfant une nourrice saine, lors même que celle-ci, attirée par l'appas

(1) *Contagium etiam hunc morbum propagat.*
Morton, *de caus. pht.*, p. 27.

(2) Alph. Leroy, *méd. m.*, p. 379.

(3) Alph. Leroy, *méd. m.*, p. 380.

d'une grande récompense, voudrait s'exposer à l'infection.

Le meilleur moyen, sans doute, de guérir la maladie siphilitique dans le nouveau-né, serait de lui donner une nourrice à laquelle on ferait prendre des frictions mercurielles ou autre traitement approprié. Tâchons de fixer les cas dans lesquels on peut avoir recours à cet expédient.

Le père, ainsi que nous l'avons vu, peut communiquer la maladie à l'enfant sans la donner à la mère. Dans ce cas, si nous ne consultons que la tendresse maternelle et l'intérêt de l'enfant, nous conseillerons à la mère de prendre des frictions et d'allaiter le jeune malade. Mais si nous avons égard aux dangers qu'elle court et aux ressources que la nature et l'art nous fournissent, nous ne balancerons pas à conseiller l'allaitement étranger ou l'artificiel. Quelle détermination prendre dans cet état de choses? En médecine, plus que dans toute autre science, il faut se méfier des préceptes trop généraux. Ainsi particularisons davantage notre objet, et disons : 1.^o que si l'enfant n'a pas de marque de siphilis et qu'il n'en existe qu'un bien léger soupçon, la mère pourra absolument le nourrir, quoique cependant nous ne prétendions pas lui en faire une loi rigou-

reuse , puisque la maladie peut se déclarer d'un jour à l'autre. 2.^o Que si l'enfant porte des signes manifestes et non équivoques de l'affection , la mère ne doit pas l'allaiter , puisqu'on ne peut pas mesurer les ravages de la contagion sur un corps affaibli par la gestation , les couches et l'allaitement.

La mère peut tenir cette maladie de ses parens ; elle peut encore l'avoir contractée depuis long-temps et avoir en vain dirigé contre elle tous les secours de l'art. Dans une pareille circonstance , la maladie est trop profondément établie , pour espérer de pouvoir la détruire en peu de temps. Ainsi , quoiqu'atteint de la même affection que la mère , l'enfant doit être soustrait à sa mauvaise influence.

Mais si celle-ci n'est infectée que depuis peu de temps avant la conception , ou bien si elle n'a contracté la maladie que pendant la grossesse ; si elle ne l'a point attaquée par les moyens ordinaires , et qu'elle se présente dans son état de nature et de simplicité ; je ne crois pas qu'alors il soit nécessaire de séparer le jeune malade de la nourrice que la nature lui a donné.

Il nous reste à déterminer quel est le mode de lactation auquel on doit avoir recours pour les enfans infectés ou vivement suspectés de

l'être. Suivrons-nous l'avis de Rosen (1) et de quelques médecins qui proposent de faire prendre des frictions à une nourrice saine, et de guérir ainsi le nouveau-né ? ou bien d'après la pratique de MM. Doublet et Faguer, médecins du Vaugirard, donnerons-nous à nos petits malades, des nourrices infectées du même virus et auxquelles on ferait subir un traitement.

Quant à la première proposition, nous avons vu plus haut qu'elle était contraire aux intérêts de l'humanité et aux lois de l'honneur et de la délicatesse, et qu'ainsi un médecin probe et philanthrope ne pouvait jamais donner de pareils avis.

Quant à la seconde, elle peut être adoptée, mais avec de grandes restrictions. Je voudrais, 1.° que l'enfant présentât des signes bien manifestes de siphilis ; 2.° que la femme fût connue, que sa maladie ne fût ni ancienne, ni profonde, ni dégénérée par des mauvais traitemens ou par des complications ; car rien ne retarde plus sa guérison que l'association des virus scrophuleux, cachectique et scorbutique. D'ailleurs le nourrisson pourrait puiser avec le lait, le germe de ces mêmes affections. Je voudrais encore que la santé

(1) Rosen, mal. des enf., p. 534.

de la nourricie ne fût pas très-altérée par la maladie, et que celle-ci fût de nature à cesser très-promptement. Si les conditions ne sont pas telles que je viens de les exiger, je préfère avoir recours à un autre moyen, et ce moyen aussi simple que facile à se procurer, consiste, ainsi que l'ont proposé Daumont, Levret, Rosen et Swediaur, à faire prendre du mercure en frictions (1), ou autrement, à une ânesse ou à une chèvre. Leur lait acquiert, comme chez la femme, les propriétés médicamenteuses du remède, et combat la maladie avec beaucoup d'avantage. Les médecins qui conseillent un tel allaitement ont plusieurs fois éprouvé combien il était efficace; et Swediaur (2) rapporte

(1) On fait les frictions à la partie interne et supérieure des extrémités postérieures; on doit en raser la partie. Il faut pour les raisons que nous avons données plus haut, que l'enfant prenne le lait au pis de l'animal. La chèvre qui a une tendresse toute particulière pour son nourrisson, se dispose de la manière la plus commode: en arrivant près du berceau qu'elle reconnaît au milieu de cent, elle soulève avec sa corne le voile qui couvre la tête de l'enfant, et enjambant le berceau, elle lui présente ses mamelles remplies d'un aliment salubre.

(2) Lieu cité, pag. 9.

qu'il y a actuellement une famille régnante en Europe , dont tous les enfans sont nés avec le germe de la siphilis. Le dernier-né a seul survécu , parce qu'on s'est enfin déterminé à administrer le mercure à l'ânesse qui lui fournissait sa nourriture.

Les commotions violentes du système nerveux , les mouvemens désordonnés de la machine , introduisent un état de faiblesse radicale dans la constitution des solides , dénaturent et vicient les fluides , pervertissent les facultés de l'entendement , et portent le trouble et le désordre dans l'ensemble de nos fonctions.

De toutes les liqueurs animales, le lait est une de celles qui se ressentent le plus des changemens survenus dans l'organisme. Ce que nous avons dit précédemment , nous dispense de prouver cette vérité qu'une foule de faits et l'expérience journalière ne confirment que trop.

De ces données générales , il résulte qu'une femme qui est sujette à éprouver des attaques d'épilepsie , ne peut se livrer à la lactation , sans compromettre la santé de son enfant , lors même que sa maladie serait récente et accidentelle.

Elle le pourra bien moins encore , si elle est ancienne et héréditaire ; car alors il serait à craindre qu'indépendamment des qualités

délétères imprimées au lait par des attaques fréquentes et répétées, ce fluide ne fût aussi modifié par l'état épileptique de la mère, et ne favorisât, dans le nourrisson, la disposition aux convulsions et aux mouvemens épileptiques.

Quoique l'éléphantiasis, les dartres, la lèpre et autres éruptions ou affections cutanées, ne soient pas d'après un grand nombre d'auteurs (1), des maladies particulières et spécifiques, cependant elles peuvent se communiquer par hérédité et même par contagion; ainsi ce que nous avons dit des scrophules de la siphilis, etc..., leur est commun et peut leur être appliqué.

Je ne parcourrai pas la longue série des maladies héréditaires pour préciser dans chacune d'elles, les cas d'après lesquels on se décide pour ou contre l'allaitement maternel; les préceptes que j'ai précédemment établis, me dispensent d'entrer dans des détails inutiles et qui deviendraient à la fin fastidieux, ce que j'ai dit jusqu'ici trouvant une application aussi facile que naturelle à toutes les affections de cet ordre.

(1) *Arcturius, de meth. med., lib. 11, cap. 11.*
Fernel, path., lib. 7, cap. 4. -- *Pujol, tom. 2,*
p. 106. -- *Selle, méd. clin., tom. 1, p. 271-2.*

Comme les vices du corps, ceux de l'âme sont héréditaires, ils se communiquent de même par le lait (1); et quoique je n'adopte pas exclusivement tout ce que Van-Helmont, Unzer, Rosen et autres ont rapporté à ce sujet, je ne puis, non plus, nier d'une manière absolue, une telle influence, ainsi que l'ont fait Van-Swieten et Desessarts. Mais supposons d'ailleurs, qu'on doive douter de l'influence qu'exercent les affections morales de la nourrice sur le moral de l'enfant; au moins ne peut-on pas douter que leurs passions ne leur soient très-nuisibles sous le rapport physique.

En effet l'excitation tumultueuse qu'occasionne un violent accès de colère, change, d'une manière notable, les qualités du lait; et rien n'est moins rare que de voir des enfans atteints d'épilepsie, de cholera morbus, de paralysie, etc., après avoir sucé le lait d'une nourrice qui auparavant avait éprouvé une forte colère.

L'envie, la haine, la jalousie, l'amour malheureux et autres sentimens tristes,

(1) Lamote s'exprime ainsi: Rien n'étant plus constant par l'expérience, que l'enfant contracte avec le lait quelque chose des bonnes ou des mauvaises inclinations de sa nourrice. *Traité comp. d'ac.*, t. 2, p. 1337.

rendent les fonctions languissantes et introduisent dans toute l'économie un état de faiblesse, de débilité et d'atonie. Alors le lait est non-seulement altéré dans ses principes, mais encore il se sécrète en trop petite quantité pour subvenir aux besoins du nourrisson qui ne tarde pas à périr, si on ne lui donne une autre nourrice ; et la mère, après avoir éprouvé des tiraillemens douloureux dans la poitrine, meurt enfin après avoir passé par tous les degrés du marasme.

Les femmes donc qui seront très-sujettes à éprouver de violens accès de colère pour la cause la plus faible, ou celles que des passions secrètes mineront sourdement, ne doivent pas allaiter, quelque bonne résolution qu'elles prennent de ne plus se laisser aller à leur funeste penchant.

Naturam expellas furca, tamen usque recurret.

Hor. ep.

Il est une passion qui modérément satisfaite, est bien loin de nuire à la lactation, comme on l'a trop généralement prétendu. Les légères et douces titillations qu'elle suscite, et qui se répètent sympathiquement de l'utérus sur les mamelles, réveillent leur action et détruisent le spasme que des contra-

dictions (1) prolongées avaient fait naître. Des femmes d'un tempérament ardent, voulant suivre les préceptes exagérés de Galien, Aëtius et Moschion, ont vu leurs mamelles s'affaïsser; et se remplir de nouveau, après avoir goûté avec calme les plaisirs de l'hymen (2).

Mais si donnant dans l'excès contraire, elles ne mettent point de borne à leur lubricité, alors leur lait diminue, il s'altère et occasionne une foule d'accidens. L'orgasme vénérien trop long-temps prolongé change la direction des mouvemens vitaux. L'oscillation des solides et le cours des fluides tendent toujours, par des lois de l'économie, vers le point irrité, et c'est vers l'utérus qu'ils se dirigent alors. Les mouvemens nécessaires à la sécrétion du lait cessent, et ce fluide manque entièrement, ou bien acquiert des qualités nuisibles par les ébranlemens violens communiqués au système nerveux (3).

(1) Alph. Leroy, méd. mat., pag. 67.

(2) Gardien, mal. des fem., des fill. et des enf., tom. 3, pag. 528.

Van-Swieten, t. 4, p. 674.

(3) Démocrite comparait ce qui se passe au moment du coït, à une attaque d'épilepsie. On a attribué cette comparaison à Hippocrate; d'autres à un certain Eryximaque. Voy. la trad. d'Hipp. par Coray, t. 1, pag. cîj du disc. prélim.

On a été encore trop exclusif, lorsqu'on a dit que la grossesse était un obstacle à l'allaitement. Sans doute si la femme grosse se sent affaiblir, si son lait diminue, si l'enfant maigrit, il faut suspendre la lactation. Mais si aucune de ces circonstances n'a lieu, je ne vois pas que la grossesse, ainsi que Van-Swieten (1), Gautier (2), Gardien (3), et autres l'ont observé, doive priver l'enfant du sein maternel. Mais je dois le dire, il n'appartient qu'aux femmes robustes et bien portantes de fournir à deux travaux à la fois.

Je ne finirai pas, si je voulais mentionner toutes les causes qui s'opposent à l'allaitement. Outre qu'un pareil travail n'entre pas dans le plan de cet Essai, il me menerait trop loin; ainsi je me hâte de passer à la troisième et dernière section.

SECTION III.

Il ne suffit pas d'avoir démontré la nécessité de l'allaitement étranger, et fixé les cir-

(1) *Vidi mulierem quæ primos partus dolores percipiens, dabat ubera annuo infanti, illumque subridens monebat, ut vale diceret mammis, quæ mox nascituro dicatæ jam erant, dum mirabar, dixit, sex jam vicibus se idem fecisse. Van-Swieten, t. 4, p. 674*

(2) *Nouvel avis aux mères qui veulent allaiter, 1783.*

(3) *Gardien, t. 3, p. 518.*

constances qui le réclament impérieusement , il nous reste encore à parler du choix de la nourrice , des alimens dont elle doit faire usage et de la nature du pays qu'elle doit habiter. Ces trois circonstances , envisagées sous un certain point de vue , auquel on n'a pas encore fait assez d'attention , peuvent contribuer , plus qu'on ne pense , à la prophylactique et au traitement des maladies héréditaires.

Si on parcourt le grand nombre d'auteurs qui ont traité de l'éducation physique des enfans , on verra que tous se sont à peu près répétés. Ainsi pour ce qui regarde la nourrice , ils veulent qu'elle soit d'un âge moyen , entre vingt et trente ans , plutôt brune que blonde , ni grasse ni maigre , d'une taille moyenne , exempte de tout virus ; que ses dents soient blanches et bien rangées , ses gencives saines et fermes , sa peau et sa bouche n'exhalant point de mauvaise odeur ; ses mamelles ni trop grosses ni trop petites , son lait d'une consistance moyenne et d'une couleur de blanc mat , sans saveur et sans odeur désagréable. Ils exigent encore qu'elle soit d'un moral doux , tranquille , uniforme et libre des passions violentes qui bouleversent la machine , comme des passions tristes qui l'affaiblissent et la dégradent. Enfin ils

veulent que , par son âge , son tempérament , ses mœurs , et le temps de ses couches , elle soit en tout semblable à la mère qu'elle doit remplacer.

A l'égard du régime , ils diffèrent beaucoup d'opinion : entraînés par l'éloquence persuasive de Rousseau , les uns n'ont permis que la diète végétale : les autres , donnant dans l'excès contraire et croyant se procurer un lait plus substanciel , ont soumis la nourrice à une diète tirée entièrement du règne animal. ; d'autres enfin , guidés par un meilleur esprit et par une connaissance plus approfondie des lois de l'économie animale , ont donné la préférence aux alimens de bonne qualité et tirés des deux règnes , à ceux surtout auxquels la nourrice est déjà habituée et dont elle éprouve le plus grand bien.

Tous les auteurs sont assez d'accord pour ce qui regarde l'habitation de la nourrice. Ainsi ils recommandent que sa demeure soit spacieuse , propre et bien aérée , située sur un endroit élevé , sec et tempéré ; ils proscrivent les rues étroites , humides , les pays bas et marécageux (1).

(1) Le résumé que je viens de faire est extrait d'Aétius , de Van-Swieten , de Ludwic , de Frank , de Desessarts , d'Alphonse Leroy , et autres.

Tels sont, à peu près, les préceptes généraux que les médecins de tous les temps ont donné relativement au choix et à l'hygiène de la nourrice. Je ne crois pas que, généralement parlant, on puisse y rien ajouter; mais si l'on veut descendre à des cas particuliers, ainsi que je le fais dans cet Essai, on s'apercevra aisément que ces lois générales, quelque bien entendues qu'elles soient, sont cependant susceptibles de quelques modifications, ainsi que nous le verrons bientôt.

Les maladies héréditaires sont-elles essentiellement dues à la présence d'un virus particulier, ainsi que beaucoup d'auteurs, et M. Baumes, l'ont assuré pour beaucoup d'entr'elles? ou bien suivant Sthaal (1), dépendent-elles d'une modification particulière de l'organisation, et de certaines déterminations des mouvemens vitaux? Il ne m'appartient pas de décider une pareille question: je dirai seulement qu'un virus particulier se manifeste de la manière la plus évidente

(1) *Morbi hereditarii pro primaria sui et fundamentalis causa agnoscunt assuetudinem potius, ad certa genera moliminum secretoriorum et excretoriorum vitalium, quam ullam aliam æque directam efficaciam, cujuscumque materialis, sive crasis, sive texture. Sthaal, diss. de her. aff. ad var. aff.*

dans certaines affections héréditaires , tandis que dans d'autres il est si profondément caché , qu'il ne donne aucun signe de son existence.

Mais ce qui ne nous importe pas moins , c'est de savoir que ces maladies sont tellement liées avec le trop ou trop peu de développement d'un système particulier d'organes ; avec l'énergie , l'atonie ou l'irrégularité que ce même système affecte dans ses fonctions , qu'il semble que le but du traitement consiste à rétablir l'ordre et l'équilibre dans la machine , en modérant ou excitant , selon le besoin , le système dont la prédominance d'action est bien marquée , ou celui qui pèche par un état de faiblesse manifeste.

En poursuivant plus loin cette même idée , nous pourrions diviser ces sortes de maladies en deux grandes classes : la première comprendra les affections qui sont liées au développement , à l'énergie du système sanguin , et aux dispositions inflammatoires et hémorragiques. Dans la seconde seront renfermées les maladies que le développement et l'atonie du système lymphatique et cellulaire , ainsi que les dispositions aux hydropisies et aux engorgemens glandulo - lymphatiques , signalent suffisamment.

Je suis loin de penser qu'une telle division

(1) embrasse toutes les maladies héréditaires. Si je les ai réunies sous ces deux chefs principaux, c'est que les deux systèmes qui ont servi à ma division, se trouvent répandus dans tout l'organisme; qu'ils y jouent un rôle principal, et qu'ils entrent toujours pour quelque chose dans les affections particulières aux autres systèmes généraux.

Personne n'a mieux fait connaître que le père de la médecine, l'influence des climats sur le caractère et la constitution de l'homme. Tout ce qu'il dit dans son immortel ouvrage *de aëribus locis et aquis*, est marqué au coin du génie, et se trouve confirmé par l'expé-

(1) On me reprochera peut-être de n'avoir pas compris dans cette division les maladies nerveuses; je répondrai que presque toujours ces maladies coïncident avec la faiblesse ou l'excitation de la machine; que le traitement consiste à affaiblir le système ou à augmenter sa tonicité. Whytt donnait les toniques et Pome les délayans. La maladie sacrée dont parle Hippocrate, était de nature muqueuse et lymphatique, et exigeait les fortifiants et les toniques; et nous avons maintenant à la clinique de perfectionnement, un jeune épileptique de 17 ans, d'un tempérament sanguin, et dont les attaques sont précédées, deux ou trois jours à l'avance, par tous les signes d'une fièvre inflammatoire, dont l'excitation se porte vers le foyer des sensations. Les émulsions camphrées et nitrées, les saignées générales et révulsives et autres évacuans, n'ont pas peu contribué à améliorer son état.

rience des siècles et par les écrits des médecins et des savans de tous les genres.

Les peuples, dit cet homme extraordinaire, qui habitent des pays bas, chauds et humides, sont gras, gros et pituiteux ; ils n'éprouvent ni hémorragies, ni maladies aiguës. Ceux au contraire qui habitent des lieux élevés et battus par les vents du nord, sont secs, nerveux et robustes ; les hémorragies, les maladies aiguës, celles de la poitrine principalement, leur sont familières.

La nourriture n'influe pas moins que le climat sur le physique et le moral de l'homme. Pythagore qui, par son moyen, se flattait de changer l'espèce humaine ; Buffon, Lorry, Tourtelle, nous ont suffisamment fait connaître ses effets. Leurs observations et l'expérience journalière, nous apprennent que la diète végétale est sédative ; qu'elle rafraîchit, tempère et affaiblit même ; tandis que les alimens tirés du règne animal fortifient le corps, augmentent le ton des solides, l'effervescence des fluides, et rendent l'homme plus fort, plus vigoureux et plus entreprenant.

Des idées générales que nous venons de présenter, il résulte naturellement que, dans les affections de la première classe, telles, par exemple, que la phthisie pulmonaire

phlogistique, dans laquelle, pour me servir de l'expression du professeur Baumes (1), le sang est habituellement dans l'état qui est propre aux maladies inflammatoires, ou du moins dans l'état qui se rencontre dans ce genre d'affections; il faudra se comporter de la manière suivante :

Il serait bon que la nourrice que l'on destine pour un enfant disposé à une telle maladie, fût d'un tempérament plutôt lymphatique que sanguin, d'une constitution moyenne, s'éloignant également et de l'état athlétique et de celui de faiblesse, d'une humeur douce, égale et tempérée. Il faudrait que son régime fût moins animal que végétal et adoucissant, pourvu toutefois, que cela ne l'incommodât pas. Autrement il lui faudrait laisser suivre ses habitudes, à moins qu'elles ne fussent vicieuses. Alors on devrait lui faire changer de régime, mais par degrés, afin de ne pas occasioner de désordre dans les fonctions.

Nous avons vu combien les localités influent sur le tempérament des individus; ainsi il faudra choisir pour notre jeune phthisique, un pays qui s'oppose au développe-

(1) Phthis. pulm., t. 1, p. 119.

ment du système sanguin , en faisant prédominer ceux qui sont en quelque sorte ses antagonistes. C'est ainsi que ce qui nuit à l'un , convient éminemment à l'autre. Cette vérité n'avait pas échappé au vieillard de Cos : aussi a-t-il le soin de nous observer que les constitutions des saisons n'influent pas également sur tous les individus ; que celles , qui sont nuisibles aux tempéramens chauds et secs , sont utiles aux tempéramens froids et humides , et *vice versâ*. *Pituitosis natura confert , et maximè natura humidis , et mulieribus , biliosis autem infestissimum hoc tempus est.* (1) On voit par là , qu'un pays de plaine et modérément chaud , conviendra mieux qu'un endroit élevé et battu par les vents du nord. Grant (2) a sauvé des phthisiques que lui et d'autres médecins avaient jugé sans ressource , en les faisant passer dans la partie méridionale de l'Amérique ; il assure avoir prévenu le développement de cette cruelle maladie , chez des sujets qu'il envoyait , encore jeunes , dans ces climats , pour y demeurer jusqu'après l'âge critique.

Pourquoi les succès de Grant ne nous

(1) Hipp. , coll. de Haller , t. 1 , cap. vi , p. 18.

(2) Grant , traité des fièv. , t. 1 p. 333.

engageraient-ils pas à suivre son exemple? De telles transplantations sans doute sont bien difficiles à exécuter; mais il n'est pas nécessaire d'aller si loin: les revers d'une montagne, ou les différentes parties de la plaine qui l'environne, offrent souvent toutes les variétés du climat; et il n'est pas rare de voir des différences très-marquées dans des peuples limitrophes. Un bois, une rivière, une colline, établissent souvent une ligne de démarcation, qui rend deux bourgades presque entièrement différentes.

Les enfans, au contraire, chez lesquels on cherche à prévenir ou à guérir les maladies de la seconde classe, devront être envoyés dans des pays élevés, secs et tempérés, sur lesquels les plantes aromatiques croissent en abondance: dans ces régions qui, suivant l'observation du divin vieillard, produisent des hommes sanguins, robustes, disposés aux maladies inflammatoires et aux hémorragies. De tels pays, sans doute, sont bien propres à fortifier l'organisme, à augmenter l'énergie du système sanguin et à modérer le développement des tissus cellulaire et lymphatique.

Autant qu'il sera possible, il faudra choisir une nourrice de moyenne taille, fraîche, vive et d'un tempérament sanguin.

Elle s'habitue par degrés à manger des viandes succulentes , celles surtout des oiseaux qui se nourrissent des graines toniques. Parmi les végétaux , elle usera de préférence du chou , du céleri , du cerfeuil et autres de ce genre : elle prendra du bon vin qu'elle tempérera avec de l'eau. Des frictions sèches ou avec la vapeur des plantes aromatiques, ainsi que Van-Helmont et M. Tissot (1) le chirurgien l'ont observé , donneront plus d'action à son lait ; et ce fluide , devenu par un tel régime tonique et excitant , remédiera avec avantage à la faiblesse et à la débilité radicale du nourrisson.

Au reste , je ne prétends pas soumettre toutes les nourrices à un pareil régime. C'est leur tempérament qui indique la conduite qu'on doit tenir. Ainsi on le suivra exactement , si l'on ne peut trouver qu'une nourrice d'une constitution lâche et molle. Au contraire , il devra être d'autant plus modifié qu'elle s'approchera du tempérament sec , chaud et sanguin.

Ici se terminerait à peu près ce que j'avais à dire sur l'allaitement étranger ; cependant je parlerai encore de quelques moyens hygiéniques qu'on peut lui associer , afin de mieux combattre la disposition morbifique.

(1) *Gymn. méd. et chir.*, p. 395.

Comme, dans les maladies de la première classe, la délicatesse de la fibre se joint souvent à l'état, ou du moins au génie phlogistique, il faudra remédier au premier inconvénient sans nuire au second. Ainsi, des lotions avec l'eau fraîche, sagement administrées, des exercices habituels et soutenus, des frictions générales, et autres choses de ce genre, rempliront bien mieux cette indication, que ne le feraient les toniques, les aromatiques, les alimens substantiels, qui pourraient occasionner la pléthore, la raréfaction des humeurs et la suppression des excrétiens (1). D'après cela, le régime des enfans disposés à ces affections devra se composer du pain bien cuit, de substances végétales, de chairs blanches des jeunes animaux, d'un vin bon; mais donné en petite quantité.

Dès que l'enfant, menacé ou atteint des maladies de la deuxième classe, commencera à manger, il faudra lui servir des bouillons composés avec des viandes des animaux faits; on lui donnera la chair rôtie de ceux qui se nourrissent des baies de genièvre et autres aromates. Le pain sera bien cuit et fermenté; on lui donnera avec un peu de largesse du vin généreux. On évitera avec

(1) Lorry, essai sur les alimens, t. 2, p. 123.

soin les farineux non fermentés. Sa chambre sera bien exposée, et recevra les rayons du soleil levant ; elle sera exempte de toute humidité, et pour cela on la choisira à un second ou troisième étage. Sa couche ne sera pas trop molle. Il serait bon qu'elle fût, en partie, composée de plantes aromatiques bien desséchées. Ajoutez à cela, des frictions avec la vapeur de ces mêmes plantes ; beaucoup d'exercice en plein air, des bains froids, etc. ; et vous aurez l'ensemble des moyens qu'on peut opposer à cette seconde classe de maladies.

On trouvera des circonstances dans lesquelles il sera utile, indispensable même, de réunir aux secours que nous avons indiqués jusqu'ici, les médicamens propres aux affections (1) qu'on cherche à prévenir ou à combattre. C'est ainsi, qu'en réunissant tous les moyens de l'hygiène et de la thérapeutique, on peut se promettre de détruire, dans leur principe, des affections qui, attaquées plus tard, se seraient montrées réfractaires à tous les secours de la médecine.

(1) La vérole, par exemple.

 CONSIDÉRATIONS RAPIDES

*Sur les maladies qui se sont présentées
aux hospices cliniques de l'École
de Montpellier, pendant l'automne
de 1807.*

HOSPICE MILITAIRE.

SALLE DES VÉNÉRIENS.

*Est etiam non infimum meritum,
aliorum præclara observata firmare suis,
et illorum præceptis subscribere.*

STOLL, *rat. med.*, t. 3, p. 170.

PARMI les affections variées qui affligent l'espèce humaine, la siphilis, sans doute, est celle dont les effets sont les plus fâcheux, les conséquences les plus funestes. Et comme si elle n'était déjà assez cruelle par elle-même, il fallait encore que les charlatans et les empiriques se fussent seuls arrogés le droit de traiter cette maladie. Fiers de trouver un spécifique dans le mercure, ils donnent cette substance avec témérité et profusion; ils promettent avec assurance une guérison

prompte et radicale , et tout le monde court à eux ; car on ne désire rien tant que de se débarrasser d'une affection aussi triste que désagréable. Nous trouverons encore la raison d'une pareille conduite de la part des charlatans et des malades , dans le peu de soin que les jeunes médecins portent , en général , à l'étude de ce genre d'affection.

Pénétré de ces vérités , rempli de zèle pour la science qu'il cultive avec autant de goût que de succès , et jaloux de contribuer de plus en plus à l'instruction de ses disciples , notre savant professeur M. V. Broussonet , a mis le complément à l'enseignement médical , en dirigeant principalement ses leçons cliniques vers la théorie et le traitement des maladies siphilitiques. 1.° Chercher à connaître , autant que possible , la nature de la maladie vénérienne et les divers systèmes qu'elle attaque ; 2.° Fixer nos idées sur son mode de propagation , son diagnostic et son traitement général ; 3.° étudier les différentes préparations mercurielles , et préciser les indications que chacune d'elles peut remplir ; 4.° faire voir le vice de ces méthodes préparatoires , uniformes ; et déterminer en même temps les circonstances qui exigent des soins préliminaires ; 5.° rechercher les causes de la salivation et de l'ulcé-

ration de la bouche, et en mieux indiquer qu'on ne l'a fait dans la plupart des livres, leur nature variée et les modifications que leur traitement exige; 6.^o étudier l'action des bains et préciser tant les circonstances qui les réclament, que celles qui les contr'indiquent; 7.^o Apprécier l'action des moyens non mercuriels, les combiner entr'eux ou avec des préparations non mercurielles, et indiquer l'ordre qu'on doit suivre dans leur administration, et les cas particuliers où ils conviennent; 8.^o associer le muriate sur-oxigéné de mercure aux mucilagineux: non, comme on le pense trop généralement, dans la seule intention d'affaiblir l'action de ce médicament, mais bien afin que, mêlé à des substances nutritives, il reste plus de temps dans l'estomac, soit en quelque sorte digéré, et parvienne ainsi dans les derniers replis de l'organisation; 9.^o se méfier de certains écoulemens de l'urèthre et du gland, qui sont très-souvent de nature dartreuse, rhumatismale ou catarrhale; 10.^o enfin, considérer, d'une manière très-générale, les grandes modifications que le virus vénérien a apportées dans l'économie humaine, etc.... Tels sont à peu près les titres des matières qui ont été successivement étudiées et développées dans les différentes conférences

cliniques. Vouloir rappeler tout ce qui y a été dit, serait entreprendre un traité complet des maladies vénériennes, auquel ni le temps, ni la faiblesse de mes moyens, ne me permettent pas de me livrer.

Je ne rapporterai pas non plus le grand nombre d'observations recueillies au lit des malades, et soigneusement rédigées par mes condisciples (1); il me suffira de dire qu'ayant eu la faculté de choisir sur près de cent malades, nous avons vu l'affection vénérienne sous toutes ses formes et avec toutes ses complications; depuis la blennorrhagie la plus simple, la plus bénigne, jusqu'à la vérole la plus profonde, la plus invétérée et la plus funestement compliquée.

HOSPICE DE PERFECTIONNEMENT.

Ce n'est point dans une clinique où l'on s'occupe spécialement des maladies chroniques, la plupart héréditaires et dégénérées

(1) MM. Jaurias, Harriague, Pouzet, Leschenault, Bermond, Mazard, Sizaire, etc.; mes compatriotes et mes amis particuliers, Bitaubé, Dufour, Routier, Nugues, Roques de Condom. Je cite ces Messieurs avec d'autant plus de plaisir, que je trouve l'occasion de rendre justice à leur zèle et à leurs connaissances, et de satisfaire un besoin bien doux pour mon cœur.

par des complications , de mauvais traitemens , ou leur ancienneté , que l'on doit s'attendre à voir des guérisons rapides. Cependant , sur douze malades qui sont entrés dans notre salle , nous avons eu la satisfaction d'en voir sortir , dans l'espace environ de trois mois , trois radicalement guéris , et un quatrième qui aurait sans doute joui du même avantage , s'il eût eu un peu plus de soumission et de patience.

Le premier était un jeune auvergnat , âgé de 17 ans , atteint d'une paralysie des extrémités supérieures ; du reste il se portait bien ; sa face était rouge , grosse et son cou court. Des bains de pied , des saignées révulsives faites aux mêmes parties , des frictions sur les membres affectés , tantôt sèches , tantôt avec la teinture de cantharides , ne tardèrent pas à leur rendre la force et le mouvement. Le malade sortit un mois après son entrée parfaitement guéri.

Le second était un soldat français , âgé de 36 ans , retiré du service , et qui depuis la bataille d'Austerlitz était affligé d'un rhumatisme fixé aux extrémités inférieures. Lorsqu'il entra à l'hospice , il ne pouvait faire un pas , sans s'aider de deux béquilles , et s'il essayait de rester dans la station , il éprouvait un tremblement convulsif des

jambes. Avant d'entrer dans la salle de perfectionnement, il avait été traité, en vain, dans divers hospices de l'empire; son mal loin d'avoir diminué semblait au contraire s'être exaspéré. Le peu de succès qu'on avait obtenu jusqu'alors, l'ancienneté et l'opiniâtreté de cette affection, n'empêchèrent pas notre célèbre professeur d'en entreprendre le traitement. Ainsi, après s'être assuré du bon état des premières voies, il employa tour à tour les saignées locales, les narcotiques, les incisifs, les toniques, les sudorifiques, les vésicans, etc. Et après environ quatre mois de séjour, le malade sortit entièrement débarrassé de son affection.

C'est dans le traitement de cette maladie, que M. Dumas nous a fait connaître les avantages qu'on pouvait retirer des méthodes analytiques. Nous avons vu qu'elles ne se bornoient pas à attaquer successivement les divers élémens morbifiques, dont l'ensemble et la combinaison constituaient la maladie; mais bien à les combattre suivant la proportion d'action que chacun d'eux exerce sur l'état maladif, et suivant le degré d'importance qu'il présente dans les indications.

Cette maladie a fourni à notre professeur l'occasion de nous faire observer que le rhumatisme chronique qu'on regarde peut-être

trop généralement comme une affection froide , conserve souvent une tendance au génie inflammatoire : et le succès du traitement qu'on a dirigé contr'elle , nous a prouvé la vérité de ce précepte.

Comparée à l'affection du troisième malade qui avait un rhumatisme goutteux et dont il est bien remis , cette maladie nous a montré la ligne de démarcation qu'on peut établir entre le rhumatisme et la goutte : et à ce sujet , on a étendu la comparaison de ces deux affections sur tout ce qui est relatif à leurs symptômes , à leur diagnostic et à leur traitement.

Je ne crois pas devoir parler des autres maladies , telles que d'une épilepsie périodique et qui paraît soumise , ou du moins correspondre aux révolutions lunaires ; d'une paralysie douloureuse ; d'un rhumatisme vénérien et autres , puisqu'elles ne sont pas encore parfaitement guéries. Vraisemblablement mon ami et mon collaborateur Jaurias s'étendra un peu sur leur histoire , ainsi que sur la femme qui rendait les urines par le vomissement à la suite du viol et de quelques coups qu'elle avait reçus dans la région hypogastrique ; il me suffira d'annoncer ici qu'on apercevait chez tous les malades (au moment où j'ai quitté ma place) un amendement considérable.

HOSPICE St. ÉLOY.

SALLE DE CLINIQUE MÉDICALE.

Durant le mois d'octobre, nous reçûmes beaucoup de malades qui venaient des bords des étangs. La plupart étaient des employés aux douanes ou aux salines. Tous étaient atteints de fièvres quartes. Les unes, simplement compliquées d'embarras gastrique, ne résistaient pas aux évacuans et au quinquina, et les malades regagnaient promptement leur poste. D'autres se trouvaient associées à l'obstruction des viscères et à un état cachectique; tandis qu'une espèce d'hypocondriacite et une grande faiblesse du système nerveux aggravaient les autres. Ces deux dernières complications furent très-opiniâtres, et ce ne fut qu'après un long usage des apéritifs, des diurétiques, des évacuans et du quinquina dans les premières; des antispasmodiques, des toniques et du quinquina dans les secondes, que nous parvinmes à rendre la santé aux malades.

Nous eûmes encore à observer un grand nombre de maladies; telles que des fièvres gastriques, putrides, ataxiques et autres que je ne rapporterai pas, puisque je ne ferais que répéter ce que mes prédécesseurs n'ont déjà dit que trop souvent. Aussi me contenté-je de tracer rapidement l'histoire de deux maladies qui paraissent mériter quelque intérêt.

Le sujet de la première était un laboureur âgé de 27 ans , bilieux-sanguin et très-robuste. Depuis six jours avant son entrée , il éprouvait une douleur violente à la partie gauche et supérieure du thorax , une grande difficulté de respirer , céphalalgie , anorexie et une fièvre violente. Malgré les saignées répétées , l'émétique , les vésicatoires et tous les secours les mieux indiqués , la difficulté de respirer augmenta , ainsi que les autres symptômes. Le malade qui le premier et deuxième jour de son entrée (6 et 7 de la maladie) se couchait sur les deux côtés , ne pouvait plus le troisième se coucher que sur le droit et conserva cette position jusqu'à la mort. Il se sentait la poitrine comme comprimée dans une caisse ; et la douleur , toujours fixée au même endroit , n'était plus aussi poignante. Au moindre mouvement que le malade faisait , il était menacé de suffocation ; enfin , après une agonie de plusieurs heures , il expira le 13 octobre , douzième jour de la maladie.

L'autopsie cadavérique nous fit voir , 1.° la plèvre épaissie de six lignes et adhérente dans sa totalité ; phénomènes plus manifestes du côté droit que du gauche ; 2.° un dépôt de 8 onces de sérosité lactescente entre les deux lobes du poumon droit ; 3.° dans le bas-fond

de la poche, des concrétions albumineuses, lardacées du poids environ de 6 onces ; 4.^o le poumon gauche enflammé dans sa partie postérieure et supérieure, contenant de petits abcès dans sa substance ; 5.^o le gauche intact ainsi que le cœur et ses enveloppes.

On voit d'après ce qui précède, pourquoi le malade se couchait sur le côté droit, quoique la douleur occupât le gauche ; pourquoi il se sentait la poitrine comprimée. On voit que le siège de la douleur n'indique pas toujours celui du dépôt et par conséquent combien l'opération de l'empyème est incertaine. On voit encore qu'une partie de la plèvre peut être enflammée, sans que le malade éprouve de la douleur en cet endroit. Cet exemple enfin, confirme ce que nous a si souvent dit M. Broussonet ; savoir, que la plèvre droite est plus sujette à s'enflammer que la gauche ; que le contraire a lieu pour les poumons.

Le second malade était un soldat de la cinquième légion, âgé de 19 ans, d'un tempérament sanguin-bilieux et d'une constitution forte. Il était né de parens sains, et avait lui-même constamment joui d'une bonne santé. Il entra le soir du 2 octobre, et dit, que depuis quelques jours il avait perdu l'appétit et qu'il ne pouvait se traîner dans

la route. Peu d'instans après, il éprouva une attaque d'épilepsie des plus violentes ; il fut très-agité pendant la nuit. Le matin du 3 il éprouva successivement trois attaques pendant lesquelles il rendait, par le vomissement, des matières bilieuses, variant du vert au jaune foncé et au brun ; au moment de la visite, il venait d'éprouver la dernière. Sa figure était tuméfiée, animée et d'un rouge foncé, les alentours de la bouche jaunes, la langue sâle, le pouls dur, fort et tendu, la chaleur âcre et forte. On lui administra de suite l'émétique, dont l'effet fut précédé d'une saignée au bras. Les résultats furent des vomissemens copieux, des selles, et beaucoup de calme. Il n'existait presque plus aucun symptôme le 4 au soir ; le 6 on purgea le malade, on le purgea encore le 10 et peu de jours après il partit parfaitement rétabli.

Quoique les auteurs nous aient laissé de semblables observations d'épilepsie bilieuse, j'ai cru cependant devoir rapporter celle-ci, tant à cause de la violence de ses symptômes, de la simplicité du traitement, qu'à cause de la rareté de cette affection. D'ailleurs, ainsi que le dit le célèbre Stoll : on fait toujours quelque chose pour la science, quand on confirme par ses propres observations, les observations des autres.

F I N.

ARGUMENTERONT

MM. LES PROFESSEURS.

- C. LOUIS DUMAS, *Directeur de l'École.
Anatom. Physiol. Clin. de perfectionnem.*
G. JOSEPH VIRENQUE. *Chimie. Pharmacie.*
PIERRE LAFABRIE. *Clinique interne.*
J. L. VICTOR BROUSSONET. *Cliniq. inter.*
JEAN POUTINGON. *Clinique externe.*
ANDRÉ MEJAN. *Clinique externe.*
J. B. TIMOTHÉE BAUMES. *Nosolog. Pathol.*
J. NICOLAS BERTHE. *Thérapeutique, Ma-
tière médicale.*
J. M. JOSEPH VIGAROUS. *Institutions de
Médecine. Hygiène.*
A. LOUIS MONTABRÉ. *Chirurgie, Médecine
opératoire.*
C. V. GABRIEL PRUNELLE. *Médecine légale,
Histoire de la Médecine.*
A. PYRAME DECANDOLLE. *Botanique.*

MM. LES PROFESSEURS HONORAIRES.

- ANTOINE GOUAN. *Ex-Prof. de Botanique.*
J. ANTOINE CHAPTAL. *Membre et Trésorier
du Sénat. Ex-Professeur de Chimie.*











